

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :
 ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.
 LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
 RÉCLAMES : 25 centimes
 — On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Bullier, 4, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 48, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 40, 9 10.

ROUBAIX, 29 DÉCEMBRE 1872

LA DISSOLUTION une ingratitude et une injustice.

Dissoudre l'Assemblée, ce ne serait pas seulement exposer la France à l'Invasion et à la Révolution, ce serait encore lui faire commettre un acte d'Ingratitude et d'Injustice; car, la chambre actuelle, par des décisions d'une efficacité réelle, a puissamment contribué au salut du pays; car, elle a fait preuve d'intelligence et de dévouement dans l'étude des besoins du pays, de capacité dans l'élaboration des lois, de désintéressement et de fermeté dans la conduite générale des affaires. Malgré l'inquiétude qu'inspire l'avenir, il est incontestable, en effet, qu'après des désastres comme les nôtres, la situation matérielle du pays est une situation inespérée, et que, si M. Thiers a été l'un des éléments principaux du réveil national, l'Assemblée mérite aussi à cet égard une reconnaissance directe et distincte. C'est elle qui a eu le courage de signer une paix aussi douloureuse qu'indispensable et sans laquelle nous restions au fond de l'abîme. C'est elle qui, sans s'arrêter aux divergences possibles avec l'homme politique, mais convaincue des qualités exceptionnelles de l'homme d'Etat, a choisi sans hésitation, pour le déléguer au pouvoir, celui-là même qu'un certain parti voudrait maintenant lui opposer.

Comprenant les immenses dangers que toute lutte intestine ferait courir à la libération du territoire, c'est elle enfin qui, par une véritable sagesse, a successivement paralysé, affaibli, démasqué le radicalisme.

A l'époque où les soldats de la loi étaient complètement désorganisés, elle a paralysé la Révolution en concluant entre le pouvoir et les partis ce qu'on a appelé le Pacte de Bordeaux. Sans doute, alors les critiques n'ont pas manqué, et des esprits sincères ont dit qu'en Février comme en Mai, l'Assemblée monarchique avait une occasion unique de donner à la France une constitution définitive; cependant, malgré notre ardent désir de voir notre pays vivre et travailler sous un gouvernement durable, conforme à ses besoins, nous n'en persistons pas moins à considérer la trêve de Bordeaux comme un acte sage et patriotique; sage, parce qu'en Février comme en Mai, les conservateurs monarchistes, unis dans la théorie, étaient encore, hélas! divisés dans la pratique; patriotique, parce qu'à ces deux époques, le moindre prétexte eut allumé une guerre civile qui serait devenue désastreuse. Après la défaite de la Commune et la réorganisation partielle de l'armée, lorsque les forces légales sont devenues plus sérieuses, l'Assemblée impuissante à affronter en face les passions révolutionnaires, a

réussi, du moins, à en affaiblir considérablement la puissance. Par la suppression de la garde nationale, elle a réuni la force matérielle de la Révolution; et, en supprimant avec le séjour à Paris, les manifestations qui en sont la conséquence nécessaire, elle a supprimé sa force morale.

Aussi, malgré l'aveuglement de certains hommes, ces deux mesures n'en resteront pas moins éternellement à l'honneur de la Chambre actuelle. Car, ce qu'il faut éviter avant tout à notre malheureux pays, au point de vue de ses intérêts, de ceux de la capitale, au moins autant que ceux de la province, ce sont les Révolutions; et, il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est d'en supprimer les deux éléments directs qui sont : la garde nationale et les envahissements de l'Assemblée. Mais, ce n'était point assez de paralyser et d'affaiblir la Révolution. En effet, lorsqu'elle a senti la force lui échapper, elle a eu recours à la ruse pour tromper par l'équivoque ce pays qu'elle n'avait pu conquérir. L'heure est donc solennelle, car le gouvernement lui-même, par suite de combinaisons inexplicables, semblait favoriser le jeu du radicalisme. C'est alors que, sans sortir d'une modération très-politique, la Chambre s'est interposée avec la plus généreuse fermeté pour démasquer l'hypocrisie révolutionnaire. Il ne s'agissait point, comme l'a répété calomnieusement une partie de la presse, de faire une campagne monarchique. Les conservateurs les plus autorisés l'ont déclaré à plusieurs reprises, M. Ernoul et M. Lucien Brun d'abord, au nom de la droite, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier au nom du centre droit. Il s'agissait, par l'union de tous les honnêtes gens d'arriver au triomphe des principes conservateurs, et c'est ce triomphe qui a été couronné dans la séance fameuse du 13 décembre.

Voilà donc avec quelle sagesse et quelle fermeté l'Assemblée a lutté contre la Révolution.

Mais, ce n'est pas tout, elle a senti vibrer dans son cœur toutes les cordes généreuses et son amour de l'ordre n'a eu d'égal que son amour de la vraie liberté. Elle a favorisé tous les progrès; les progrès dans la politique par la loi de décentralisation; les progrès dans le patriotisme par la loi militaire; les progrès dans l'organisation sociale par sa noble initiative à rechercher les moyens de soulager les classes laborieuses; enfin, les progrès dans la morale et dans la Religion, par ses efforts pour arriver à reprendre une instruction saine et par les exemples éclatants qu'elle a maintes fois donnés du respect pour Dieu et de la foi dans sa Providence.

Est-ce à dire que cette Assemblée n'a jamais commis de fautes et a toujours montré un coup d'œil politique infaillible, nous ne le prétendons pas. Mais, ce

que nous prétendons c'est que, guidée par le patriotisme le plus pur et le désintéressement le plus absolu, elle a rendu d'immenses services au pays.

Lorsqu'on a agi de la sorte, sans doute, on peut tomber victime de l'ignorance et de la calomnie, mais le malheur n'est pas pour l'homme politique délaissé, il est pour les ingrats qui l'abandonnent; car, celui qui a toujours fait son devoir, a une consolation qu'il n'est au pouvoir de personne de lui arracher, c'est le témoignage de sa conscience et la certitude d'obtenir tôt ou tard la reconnaissance des honnêtes gens.

Paris, 28 décembre.

C'est ce matin, à dix heures, et non à deux heures comme on l'avait annoncé, qu'a eu lieu à l'Élysée l'entrevue de M. Thiers et de la première sous-commission des Trente. M. le président de la République n'était accompagné d'aucun de ses ministres. Comme les membres de la sous-commission n'ont pas préparé de projet de loi et que le gouvernement, de son côté, n'en présente aucun, tout s'est passé en conversations.

On a convenu de garder le secret sur cette entrevue; tout ce qu'on peut dire, c'est que M. Thiers aurait déclaré qu'il n'était pas lui-même complètement fixé sur tous les projets en discussion; toutefois, il aurait laissé entendre qu'il ne modifierait pas beaucoup les déclarations qu'il avait déjà faites à trois reprises différentes.

Quant aux membres de la sous-commission, ils auraient décidé de se réunir de nouveau aujourd'hui à quatre heures chez M. le duc de Broglie pour arriver à établir un accord entre la fraction extrême et la fraction modérée.

L'entrevue a été close à midi et demi.

Paris, 28 décembre.

On assure que l'affaire des passe-ports avec l'Allemagne a été arrangée.

Les passeports seraient abolis à partir du 1^{er} janvier.

Paris, 28 décembre.

Les dépêches de Berlin et de Vienne disent que la nouvelle que les gouvernements prussien et autrichien auraient fait une démarche à Athènes relativement à l'affaire du Laurium, est dénuée de fondement.

Les représentants de la Prusse et de l'Autriche ne sont pas intervenus.

Marseille, 28 décembre.

On mande aujourd'hui de Rome : « Les ministres du Brésil, de Belgique, d'Autriche et de Bavière sont allés présenter leurs félicitations au Pape, à l'occasion de sa fête patronale.

« Le Saint-Père a reçu ensuite les anciens officiers de son armée : « Je me réjouis, leur a-t-il dit, de vous voir autour de moi. Vous êtes sans armes; la cause en est dans la méchanceté des temps; d'ailleurs, je ne désire pas la guerre, la paix étant le plus beau don

du ciel. De même qu'il est arrivé à Goliath et à Holoferne, la révolution périt par ses propres armes; mais Dieu seul sait à quel moment. »

« Le discours du Pape a été souvent interrompu par des applaudissements. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 28 décembre 1872.

Les lettres écrites par les députés font connaître que, dans leurs départements, la majorité qui veut l'ordre et en a besoin, demande le maintien de l'union actuelle de toutes les fractions conservatrices, afin d'obliger M. Thiers à marcher avec elles et à réprimer énergiquement le radicalisme.

M. Thiers et M. Dufaure ne sont pas d'accord, dit-on, pour le nombre des grâces à accorder au premier janvier.

Les témoins qui ont déposé dans l'affaire Bazaine sont au nombre de 220; 149 seront cités pour l'audience.

La commission de classement pour les officiers d'infanterie doit terminer aujourd'hui son travail.

La première promotion qui sera publiée pour l'armée sera celle de la gendarmerie.

M. Louis Teste, un des principaux rédacteurs du Journal de Paris, publie dans cette feuille des notes de voyage qui contiennent de curieuses révélations sur l'état de l'Italie. La lettre publiée hier soir fait connaître tout ce qu'il y a de mensonger dans les prétendues garanties pour l'indépendance spirituelle du Saint-Siège. M. Louis Teste écrit :

« Je ne rappellerai pas que déjà le gouvernement italien a violé ouvertement la loi sur les garanties dans plusieurs occasions, notamment en séquestrant l'encyclique *Respicientes*, pour preuve de la protection qu'il accorde au pontif. Je viens d'acheter à deux pas du Vatican une caricature inconvenante qui représente Pie IX en soutane de bébé et en bonnet de coton, tandis que la police saisit l'*Osservatore*, organe du Vatican, si ce journal se permet de discuter un peu vivement la politique royale. Je ne veux pas examiner la loi sur l'application qui en a été faite. Je me demande seulement si, étant donné deux pouvoirs, dont l'un est placé par la loi du 13 mai dans la suggestion de l'autre, le plus fort ne cherchera pas à écraser le plus faible.

« Victor-Emmanuel vise à dompter successivement et sans éclat la papauté et en faire sa créature. S'il réussit, grâce à la politique insensée que l'empire et le gouvernement du 4 septembre, bien fait pour lui succéder, ont suivie en Italie, il n'y aura plus ce jour-là, dans Rome, une église catholique, il n'y aura qu'une église romaine »

« il n'y aura plus de pape, il y aura au Vatican un chanoine du Quirinal et Victor-Emmanuel, roi d'Italie, seigneur et maître de la papauté, pourra poursuivre ses desseins ambitieux et conquérir la domination du sud de l'Europe qu'il rêve à Rome, comme il rêverait à Tunis, la conquête de l'Italie. »

Vous lirez avec intérêt la lettre suivante que je reçois d'Alexandrie.

« La question de la réforme judiciaire occupe tous les esprits. On paraît tout-à-fait assuré dans les hautes régions administratives égyptiennes du succès des négociations réformistes et l'opposition, fatiguée, abandonne presque la partie. Bon nombre de négociants se contentent de déclarer que, 4 mois après la mise en pratique de ces prétendues réformes, ils quitteront le pays.

« Après les fêtes de Beiram, viennent les fêtes des mariages; le prince héritier et Hussein-pacha épousent les deux filles d'Abbas-pacha; une fille du vice-roi épouse Toussoum-pacha, fils de Saïd-pacha. Le vice-roi attache très-fortement une partie de la famille de Mehemet-Ali aux intérêts matériels de cette dynastie; c'est en opposition avec les mariages de Constantinople.

« La question financière est toujours brûlante à Alexandrie, et ce n'est qu'à l'aide d'opérations très-coûteuses que le gouvernement égyptien peut faire face aux échéances de décembre, toujours les plus lourdes de l'année. Le ministre des finances a publié qu'il escomptait à raison de 10 %, l'an, les traites jusqu'à fin décembre et il empruntait à la même heure à 15 % à des banquiers pour pouvoir remplir ses engagements. Les journaux financiers ont beaucoup crié contre la légalité d'une pareille opération. Mais vous pensez bien qu'ici plus encore qu'ailleurs, on se moque bien de ce que disent les journaux. »

On annonce à Paris la publication d'un nouveau journal orléaniste, le *Salut*. Plusieurs journaux qui ont déjà paru avec ce titre n'ont pas vécu longtemps.

La candidature de M. Saint-René-Taillandier pour le fauteuil vacant de l'Académie française, paraît vivement combattue, à cause des anciennes fonctions bonapartistes remplies par cet écrivain. Les libres-penseurs de l'Académie voudraient faire asseoir M. Taine à côté de M. Littré; mais il est douteux que, cette fois, ce petit complot matérialiste réussisse. Si M. Dumas fils se présentait, il est probable qu'il serait élu. Les plus grandes chances sont, dit-on, pour M. Viel-Castel, auteur d'une histoire orléaniste de la Restauration.

DE SAINT-CHÉRON.